

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

INCa  
Institut national du cancer

**Décision n° 2019-49 en date du 2 septembre 2019 portant labellisation d'une recommandation nationale de bonnes pratiques cliniques en cancérologie intitulée « Conduites à tenir initiales devant des patients d'un adénocarcinome du pancréas »**

NOR : SSAX1930493S

Le président de l'Institut national du cancer,

Vu les articles L. 1415-2 et D. 1415-1-8 du code de la santé publique relatifs aux missions de l'institut;

Vu la procédure de labellisation de référentiels nationaux et de recommandations nationales de bonnes pratiques cliniques en cancérologie, approuvée par le conseil d'administration de l'institut et publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* du 15 décembre 2015;

Vu l'article 28 du règlement intérieur en vigueur de l'institut relatif à la commission des expertises;

Vu l'appel à candidatures intitulé « Labellisation de référentiels et recommandations nationaux de bonnes pratiques clinique en cancérologie » publié en mai 2016 sur le site internet de l'institut;

Vu le dossier de candidature transmis à l'institut par l'ACHBT (Association de chirurgie hépato-bilio-pancréatique et transplantation hépatique), Association, hôpital Paul-Brousse, service de chirurgie hépato-biliaire et digestive, 14, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 94804 Villejuif Cedex;

Vu l'avis de la commission des expertises en date du 9 juillet 2019 relatif à la recommandation nationale de bonnes pratiques cliniques en cancérologie intitulée « Conduites à tenir initiales devant des patientes atteints d'un adénocarcinome du pancréas »;

Vu la version modifiée de la recommandation susvisée en date du 17 juillet 2019,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Compte tenu du respect des dispositions législatives et réglementaires relatives aux liens d'intérêt et à l'expertise sanitaire et du respect des règles de qualité, de méthode et des règles déontologiques édictées par l'Institut national du cancer, la recommandation nationale de bonnes pratiques cliniques en cancérologie intitulée « Conduites à tenir initiales devant des patients atteints d'un adénocarcinome du pancréas » élaborée sous l'égide de l'ACHBT en date du 17 juillet 2019 est labellisée par l'Institut national du cancer.

La recommandation labellisée par l'institut comprend les documents suivants:

- Thésaurus;
- Synthèse.

#### Article 2

La décision de labellisation est publiée sur le *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* et diffusée sur le site internet de l'INCa.

Fait le 2 septembre 2019, en deux exemplaires.

*Le président,*  
NORBERT IFRAH